

Cont@ct
n°13 du 15 mars 2015

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Un jour ordinaire ...

Pas de 1^{er} avril, pas de 1^{er} juillet propices à l'imagination pour écrire cet édito ; non, juste un 15 mars, jour ordinaire, dimanche de surcroît, propice à la nonchalance et au repos !!! La page devant moi est blanche et je « sèche » un peu.

Un coup de pied dans le train arrière et j'attaque : nostalgie ou souvenir ? Je préfère le mot souvenir qui me ramène 33 ans en arrière, lorsque, pour la 1^{ère} fois de ma vie, je faisais connaissance, par le biais du cyclisme, avec cette fédération sportive dont je n'avais jamais entendu parler.

À cette époque, nous débutions l'activité cycliste en « occasionnel » avec nos baskets et shorts, la feuille verte d'adhésions délivrée par le délégué en poche, que nous présentions en début de compétitions car nos licences n'étaient pas éditées et « roule » la galère... Nous n'avions pas mis nos cale-pieds que déjà le peloton était loin mais qu'importe.

La convivialité et la camaraderie étaient les maîtres-mots et l'ambiance super-sympathique. Les organisations se faisaient « à la bonne franquette », le circuit passait dans des cours de ferme, les spectateurs nous invitaient à boire pour pouvoir relancer la machine, les garçons poussaient les filles dans les côtes, les résultats étaient aléatoires mais qu'importe, la vie était belle car nous faisons un sport agréable, en famille la plupart du temps et nous avons rencontré des gens de toutes origines sociales avec lesquels nous avons noué des liens d'amitié.

33 ans plus tard, il y a toujours la même convivialité, la même camaraderie, les mêmes liens d'amitié mais la « professionnalisation » a fait son chemin, l'UFOLEP s'est diversifiée avec le secteur sport et société, l'administratif a pris le pas sur l'aléatoire, les assurances nous ont de plus en plus responsabilisés, il n'y a plus d'à peu-près mais du sérieux et du rigoureux, enfin nous sommes devenus « adultes ».

Est-ce un bien, est-ce un mal, à vous de voir. La page blanche n'est plus blanche !!!

Henriette MANUEL
Membre du comité directeur national

DOSSIERS TRANSVERSAUX

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



Des journées d'étude sont programmées en vue de préparer les temps d'échange et de partage lors de l'**Université Européenne du Sport de Strasbourg** qui aura lieu les 8, 9 et 10 juillet 2015. L'UFOLEP, l'USEP, Léo Lagrange et l'ASPTT sont invités à participer aux débats.

- 27 Mars à Aix-En-Provence, organisée par Léo Lagrange – **Thématique** : sport et inclusion sociale

Pour mémoire, l'UFOLEP 34 a organisé une journée le 29 novembre dernier sur la place de l'enfant dans le sport). L'UFOLEP 68 a organisé le 13 février à Colmar la RTT sur la thématique : sport et handicap, la pratique sportive des filles dans les quartiers et sport et citoyenneté. L'ASPTT 87 a organisé le 19 février à Limoges une RTT sur la thématique : intégration par le sport : quelle plus-value sociale du sport pour des publics spécifiques ; vieillissement et pathologies.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Marina CHAUMOND mchaumond.laligue@ufolep-usep.fr

POLE VIE FEDERALE

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

FLASH-INFOS

Réunion du Comité Directeur des 6 et 7 mars 2015

« Le Flash Infos donne un aperçu des questions abordées lors de la réunion du Comité Directeur. En aucun cas, il ne remplace le compte-rendu officiel approuvé à la réunion suivante puis diffusé à l'ensemble du réseau. Seul ce dernier comporte les décisions et positions officielles du Comité Directeur »

Le Comité Directeur de l'UFOLEP Nationale s'est réuni les 6 et 7 mars 2015 à PARIS et a abordé les points suivants.

Actualités par le Président

Dans le monde

Période mouvementée pour notre République et dans le monde ; en Ukraine, au Moyen-Orient,... La France est aussi secouée par des crimes barbares.

L'UFOLEP participe à la re-mobilisation citoyenne par le sport avec le Ministère des sports.

Vis-à-vis des fédérations

Agressivité de certaines fédérations délégataires qui imposent des licences à tous les adhérents des associations à double affiliation.

Soutien au club qui est sanctionné par la FFG pour non délivrance de licence à tous les adhérents de l'association :

- faire savoir notre soutien à notre réseau,
- il faut défendre la liberté d'association et d'adhésion.

Au CNOSF

Disparition programmée des collèges dans les nouveaux statuts du CNOSF.

Promotion du sport pour tous

Discussion entre les affinitaires pour instituer une journée spécifique pour le sport pour tous.

L'Université sportive de Strasbourg constituera sans doute un appel à la coopération des acteurs du sport pour tous.

Au sein de l'UFOLEP

Collaboration de l'UFOLEP avec de nouveaux partenaires MGEN, ANCV.

Rencontre avec des représentants algériens et rappel du succès de l'opération « Méditerranée terre de rencontres » qui avait regroupé 17 pays.

Rendez-vous le Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports des sports au mois de mars.

Évaluation du PND4

L'objectif est de faire un état des lieux.

Critères d'évaluation retenus pour le sport société

- l'encadrement,
- les moyens,
- les outils,
- les valeurs.

Une évaluation transversale sera lancée au sujet de la promotion de « tous les sports autrement ».

Proposition d'une grille d'analyse classée par type de valeur :

- reconnaissance et respect,
- partage,
- accès pour tous,
- savoir-être,
- formes de pratique,
- formes de rencontres,
- récompenses,
- adaptation aux territoires.

Ce travail nécessitera un certain courage car il ne suffit de se « payer de mots », il faut prendre en compte la traduction réelle de ces valeurs.

Renouvellement du prestataire assurances

Rappel du dispositif à mettre en œuvre

- appel à concurrence tous les 4 ans par les fédérations sportives pour proposer un contrat collectif à leurs adhérents,
- élaboration d'un cahier des charges par l'UFOLEP en collaboration avec la Ligue et l'APAC,
- parution dans l'argus des assureurs,
- choix à faire sur la qualité du produit proposé par les assureurs ou sur l'aspect politique du proposant,
- les cotisations découlent des propositions et des choix qui sont faits,
- nécessité de couvrir la responsabilité civile de chaque strate,
- présence de multiples assureurs pour pouvoir couvrir l'ensemble des risques car nous n'avons aucune sélection de risques (nous assurons tous les risques).

Points réalisés

- préparation du cahier des charges par LIGAP à la demande de l'UFOLEP avec les éléments complémentaires apparus lors des réunions inter-régionales,
- lancement de l'appel d'offres,
- prise en compte des retours.

Opérations à venir

- proposer une solution d'assurance à l'AG d'Orléans

Éléments à prendre en compte

- accidentologie dans quelques activités qui rend l'assurance moins attractive de par ses tarifs,
- besoin de solidarité et de mutualisation au sein de l'UFOLEP.

Présentation des propositions reçues

- quelques refus de réponse : AXA, Crédit Mutuel, MACIF motivés par la complexité du risque,
- quelques réponses partielles.

Choix à opérer

- possibilité d'une solution multi-assureurs qui couvre l'intégralité des risques avec montant global ou cotisation séparée pour la RC des comités.

Position du CD : présenter cette solution multi-assureur avec l'option de distinguer la RC des comités.

Résultats financiers 2014

Monsieur Souillard intervient pour le Cabinet Rambaud en tant que Commissaire aux Comptes

- bonne tenue des comptes,
- bonne situation de l'UFOLEP : 3 mois de charges de fonctionnement,
- pas d'anomalies,
- les comptes seront certifiés sans réserve.

Arrêt des comptes

- excédent de 27 000 €
- augmentation des produits
- augmentation des achats, des contributions versées aux comités, des charges de personnel
- volume de subventions important : environ 25 %

Le CD arrête les comptes tels que présentés lors de la réunion.

Aide aux comités

- développement associatif et actions de développement : envoi de courriers aux comités avec les montants par action,

Tarifs statutaires

- augmentation de 0,5 à 2 % environ.

Budget 2015

- proposition présentée au CD.

Intégration des comptes sur Innovance

- les comités ont bien répondu,
- seuls les comités en difficulté semblent absents du dispositif. Un accompagnement est proposé aux comités qui éprouvent des difficultés à effectuer cette tâche.

Réflexions autour des thèmes : sport et citoyenneté, sport et laïcité

Propos de Nicolas SADOUL sur la laïcité

- 13 inter-régionales Ligue sont prévues au cours desquelles la laïcité sera mise en débat,
- la laïcité ne peut pas tout résoudre :
 - il n'y pas de solution toute faite,
 - il faut appréhender les questions dans leur complexité
- la République doit assurer des droits égaux pour tous,
- il faut être vigilant afin de ne pas rejeter les croyances ni laisser se développer le prosélytisme par laxisme,
- il faut donc :
 - refuser l'instrumentalisation de la laïcité,
 - combattre les idées fausses : la laïcité n'est pas une religion,
 - pas question d'accepter les communautarismes
 - promouvoir des réponses aux questions qui se posent.

Un document portant nos convictions laïques est en construction.

Université européenne du sport

- Présentation de Jean-Philippe, stagiaire pour l'UES et pour le Playa-Tour.
- trois réunions thématiques régionales ont été effectuées, la 4ème se tiendra prochainement à Marseille,
- présentation du programme de l'UES entre plénière et ateliers thématiques animés par l'USEP, par l'UFOLEP, par la Ligue.

Samedi 7 mars 2015

Organisation des grandes régions

Réunions au CNOSF pour discuter de la préfiguration des grandes régions avec l'ensemble des délégations :

- le CNOSF semble vouloir mettre la structure en place avant de prévoir les compétences et les actions,
- suppression de la compétence générale du sport mais la compétence sport fait partie des compétences partagées,
- prévisions de Conférences régionales du sport où l'UFOLEP devrait participer,
- les communautés de communes doivent compter au moins 20 000 habitants,
- les départements conservent les collèges, les actions sociales, la voirie,
- les régions conservent la formation,
- le découpage de l'organisation du sport se calque sur le découpage territorial politique,
- apparition de CTOS : comités territoriaux qui devraient s'adapter aux bassins de vie,
- ré-organisation des services Jeunesse et Sports sur les 13 nouveaux territoires.

Programme des réunions inter-régionales Ligue

La Ligue organise des réunions au sein des futures grandes régions.

- 1er jour avec les délégués généraux et les Présidents,
- 2^{ème} jour : ouverture aux membres du CA, des CD UFOLEP et USEP,
- thèmes abordés : laïcité, actions éducatives, pacte civil et social, 150 ans de la Ligue,
- objectifs ces réunions :
 - profiter de la richesse et de la diversité des uns et des autres,
 - anticiper sur les préfigurations des nouveaux territoires,
 - rencontre assez informelle pour voir les modalités de travail ensemble.

Pour l'UFOLEP, l'intérêt majeur serait sans doute au niveau des territoires de vie locale et d'être présent au niveau des territoires pour représenter les associations.

Quelle mise en œuvre pour l'UFOLEP ? Faut-il anticiper avec le renouvellement du CD ?

Prévoir l'organisation du travail nécessaire et les échéances à présenter à l'AG.

Organisation de l'AG

Présentation du programme

- 10 ateliers prévus avec inscription préalable lors du village,
- rapport moral : commentaires du CD et adoption,
- rapport d'activités plus illustré qu'à l'habitude,
- complément au rapport d'activités sur la proposition de mieux utiliser les outils de développement à disposition du réseau (C3S), sur l'équilibre et le renforcement des 2 champs d'activités sans les opposer, sur le suivi longitudinal.

Vœux

Vœu n°1 à présenter à l'AG concernant la possibilité d'appliquer une mesure de suspension à titre conservatoire lorsque les circonstances le justifient et dans l'attente de la décision disciplinaire.

Vœu n°2 transformé en demande de modification auprès du CD qui accepte cette demande en l'aménageant pour la présenter comme proposition de modification du règlement sportif devant l'AG.

Questions écrites

- interrogation sur la couverture des non assurés APAC accueillis par un club assuré APAC : à revoir après avoir retenu le prestataire en assurance,
- interrogation sur la licence loisirs : réflexion globale à mener sur l'adhésion,
- examiner les conditions de représentation des régions (quotas) en GRS et notamment dans le cadre des nouvelles répartitions géographiques régionales,
- le CD valide les autres réponses proposées par les différentes commissions nationales. Les réponses seront diffusées dans un prochain Cont@ct.

Stage de formation des dirigeants

- 5 modules proposés
- 103 participants inscrits actuellement
- élaboration des contenus et recherche des intervenants en cours

Formation des nouveaux délégués : mise en place d'un tronc commun ouvert aux élus.

Sport et Société

- mise en œuvre de l'action avec l'ANCV,
- programmation des Playa-Tour selon 3 circuits,
- partenariat UFOLEP/Ministère de la Ville : 240 stagiaires CQP prévus en 2015 pour les jeunes des quartiers et 1 000 PSC1 avec des aides par jeune attribuées aux comités opérateurs,
- l'UFOLEP est la seule fédération qui a un partenariat avec le Ministère de la ville ; il faut le valoriser et mettre en œuvre les actions,
- lancement du label sport-santé pour les associations : un outil au service du développement
- le CD décide d'attribuer les labels spécifiques indépendamment du label associatif général tout en incitant l'association à se mobiliser pour l'obtention du label général
- action senior : présentation d'un dépliant avec les 4 catégories de seniors, les partenaires, ... présentation de la vidéo promotionnelle et réalisation d'une mallette à disposition des comités, ... la construction de cette action se confronte avec l'innovation.

Accompagnement des comités : VRAC

Décisions réglementaires prises par le CD

- suivi longitudinal : mise en alerte des comités qui n'ont pas retourné leur tableau de bord pour le 15 mars,
- procédure d'interpellation des comités 22, 30 et 75 afin de pouvoir intervenir,
- emplois : il ne suffit pas d'attribuer une aide forfaitaire au comité mais plutôt accompagner et prendre en compte la situation particulière, étudier la possibilité d'un accompagnement pluri annuel (8 % d'abandon, 25 % de CDI sur les emplois créés). Ces emplois doivent constituer une opportunité pour restructurer un comité à partir d'un projet de développement co-construit
- CNEA :
syndicat d'employeurs associatifs, concurrent du Cosmos apparenté au CNOSF. Le CNEA doit prouver qu'il peut toucher 8 % des structures sportives pour être reconnu, idée d'une adhésion collective des associations UFOLEP et des comités sous couvert d'une cotisation globale prise en charge par l'UFOLEP nationale.

Le CD demande une meilleure prise en compte la convention collective du sport.

Récompenses honorifiques

- réunion récente de la commission,
- étude et adoption d'une nouvelle forme de la médaille d'honneur,
- choix des médaillés d'honneur, 11 médaillés d'or, 5 médaillés d'argent, des médailles de bronze et des diplômes de reconnaissance.

Réglementation UFOLEP : à consulter sur l'accès associatif du site national.

Un rassemblement national « sport éducation » est programmé les 17 et 18 octobre au CREPS de Bourges.

Pourquoi ?

Pour donner suite aux travaux du congrès d'Orléans afin de structurer le secteur « sport et éducation », l'animation du réseau et l'accompagnement des comités dans leur relation aux associations.

Pour qui ?

Pour les acteurs du champ « sport et éducation » que sont les comités (élus et professionnels), les commissions nationales, groupes de travail et personnes ressources sur le secteur.

LETTRE D'INFORMATION D'ASSOCIATIONS

Voici les différentes thématiques abordées dans le n° 527 du 09/03/2015 :

- interpeller les consommateurs que nous sommes
- l'appel des associations de lutte contre la précarité
- des projets éducatifs territoriaux (PEDT) sur l'ensemble du territoire
- nouveaux barèmes kilométriques
- quand un CDD d'usage est requalifié en CDI
- orphelinage, l'appel à projets de la Fondation OCIRP
- guide "Développer des projets artistiques et culturels selon les principes de l'ESS"
- les mardis de l'accompagnement associatif

Et encore bien d'autres articles que vous pouvez lire en cliquant sur le lien ci-dessous :

http://www.associationmodeemploi.fr/uploads/Newsletters/newsletter-AME_527_1425896849.html

CONGRÈS ORLÉANS 2015



N'oubliez pas d'adresser à l'échelon national, votre pouvoir, dûment complété, signé, avec le cachet du comité départemental accompagné du procès-verbal de votre assemblée générale départementale ayant élu les mandatés.

Vous trouverez le pouvoir en cliquant sur ce lien :

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/POUVOIR_VIERGE.doc

SÉMINAIRE SPT : CONCLUSION DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL

En ouverture du séminaire "sport pour tous" qui débute ce jour, le secrétaire d'État aux sports, Thierry BRAILLARD, présentera le plan "citoyens du sport" adopté lors du comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté (CIEC).

Nous vous invitons à lire plus précisément les pages consacrées aux mesures "sport" (pages 21, 25 et 26) du document de présentation des mesures accessible via le lien suivant :

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2015/03/06.03.2015_dossier_de_presse_comite_interministeriel-egalite-citoyennete-la_republique_en_actes.pdf

Il est également accessible sur l'Intranet ministériel :

https://paco.intranet.social.gouv.fr/sport/DS/developpement_pratiques/Pages/S%C3%A9minaire-des-r%C3%A9seaux-sport-pour-tous.aspx.

Bonne arrivée au CREPS de Reims.

POLE COMMUNICATION

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

agiva®  JUST GYM



COMMUNICATION



Bonjour,

Nouveau !

Nous vous proposons maintenant quatres nouveaux modèles
de sac de gymnastique AGIVA : [Plus d'infos ...](#)

A très bientôt, L'Equipe Justogym/AGIVA

Justogym/AGIVA - Avenue de l'Europe - BP 99 - 59435 RONCQ

Tel : 03 20 82 67 66

Commercial : Norbert 06 67 27 38 96

Justogym-AGIVA

E-mail : mailing@justogym.com

Ce courriel vous a été envoyé par Justogym à rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr

Si vous trouvez ce courriel intéressant, pourquoi ne pas le transmettre à vos collègues ou amis ? Sinon vous pouvez vous désinscrire à tout moment en cliquant sur ce lien : [supprimer](#)



BUTTERFLY

DES PRIX FOUS

ET PLUS ENCORE SUR FR.BUTTERFLY.TT
DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES



~~24.90€~~ **5.00€**



~~36.90€~~ **8.00€**



~~89.90€~~ **30.00€**



~~24.90€~~ **5.00€**



~~36.90€~~ **8.00€**



facebook.com/butterfly.france

Butterfly Valence
S.A.S. Dauphin
14 rue Joseph-Marie Jacquard
26000 VALENCE
Téléphone : 04 75 44 20 34
Email : infos@dauphintt.com

POLE FORMATION
documentation

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

PROGRAMMATION 2015

JURYS NATIONAUX CQP ALS

Attention ! Tous à vos agendas !

Les dates des jurys pléniers CQP ALS, organisés au siège de l'UFOLEP nationale, pour l'année 2015 seront :

- Mercredi 20 mai 2015
- Jeudi 16 juillet 2015
- Jeudi 15 octobre 2015

Contact : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.55.

UFOLEP - PLAN DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

Nous vous communiquons la dernière mise à jour du tableau de synthèse des **18 modules** de formation auxquels nous vous proposons de participer.

Ces modules de formation sont ouverts à l'ensemble de notre réseau : élus, bénévoles, professionnels, animateurs, formateurs... Pour autant, et selon les thématiques proposées, certains publics sont ciblés.

Attention ! Les professionnels (intra UFOLEP ou hors UFOLEP) ont la possibilité de demander la prise en charge par leur employeur (droits d'inscription et déplacements), raison pour laquelle nous vous transmettons nos propositions le plus tôt possible pour vous permettre de vous organiser avec votre structure employeur.

Vous retrouverez les fiches de présentation et les liens (*au bas de la page de chaque module*) pour les formulaires d'inscription ou de pré-inscription en ligne sur le site internet de la fédération (Extranet / Formation / Formation Continue Fédérale / Documents / Plan de formation 2015).

<http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/FCF - Plan de formation 2015 - 7-18 Mars 2015.doc>

Le maintien des sessions de formation dépend du nombre de participants inscrits, aussi nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre **inscription ou pré-inscription au plus tôt** et impérativement aux dates indiquées. Cela nous permettra d'organiser les formations dans les meilleures conditions.

Bien entendu, nous reviendrons vers vous tout au long de l'année afin de vous informer de la mise en œuvre de chaque module de formation et des éventuelles sessions de formation complémentaires.

Nous vous rappelons que les professionnels salariés des Ligues ou des comités peuvent faire prendre en charge leur participation (coût pédagogique et/ou frais de déplacement) au titre du plan de formation de la structure employeur.

Surtout, n'hésitez pas à nous solliciter.

L'équipe de formation

PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FEDERALE – 2015						
N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
7	Maîtriser et suivre la comptabilité d'une association http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaîtriserlacomptabiliteasso.html	Trésoriers et professionnels des comités <i>(8 mini / 20 maxi)</i>	23 et 24 mars 2015 Ou 14 et 15 octobre 2015	Paris	300 €	
10	Le logiciel AFFILIGUE + Web AFFILIGUE http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogicielaffiligue.html	Personnes en charge d'Affiligue au sein des comités <i>(8 mini / 20 maxi)</i>	11 mai 2015	Paris	150 €	10/04/2015
11	Sport Sénior - Projet de développement territorial http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfseniorprojetdeveloppementterritorial.html	Dirigeants élus et professionnels des comités <i>(8 mini / 20 maxi)</i>	Mai / Juin 2015 (2 jours)	Paris	300 €	10/04/2015
	Référents territoriaux Kid Bike (vélo jeunes) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfseniorprojetdeveloppementterritorial.html	Techniciens et porteurs de projets des comités <i>(10 mini / 20 maxi)</i>	6 et 7 juin 2015	Périgueux	80 €	10/04/2015
12	Formulaire en ligne http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcformulaireenligne.html	Responsables de sites des comités et CNS <i>(3 mini / 6 maxi)</i>	8 juin 2015 (½ journée)	Web conférence	-	30/04/2015
15	Les logiques d'assurance spécifiques aux pratiques des comités UFOLEP http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html	Délégués et cadres départementaux <i>(8 mini / 20 maxi)</i>	8 et 9 juin 2015	Paris ou Lyon	300 €	30/04/2015
13	Initiation à la PAO http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcinitiationpao.html	Responsables de sites des comités et CNS <i>(8 mini / 16 maxi)</i>	9 juin 2015	Paris	150 €	30/04/2015

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
14	UFOWEB (niveau 1 / niveau 2) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfufoweb.html	Responsables de sites des comités, CNS et Associations (8 mini / 16 maxi)	Niveau 1 : 11 juin 2015 Niveau 2 : 12 juin 2015 Ou Octobre 2015	Paris	150 €	30/04/2015
8	Stratégie de communication numérique http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfstrategiecomnumerique.html	Tout public (8 mini / 20 maxi)	30 mars 2015 Formation reportée	Paris	150 €	30/04/2015
5	Sport - Santé : promotion et prévention http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfsportsantepromotionprevention.html	Élus et professionnels des comités (12 mini / 25 maxi)	10 mars 2015 16 juin 2015	Paris	150 €	30/04/2015
16	Découvrir et maîtriser le contexte politique sportif http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfdecouvrirmaîtrisercontextespolitiquesportifs.html	Élus et cadres UFOLEP (6 mini / 20 maxi)	15 septembre 2015 Et 17 novembre 2015	Paris	300 €	26/06/2015
17	Mise en place d'une stratégie événementielle au sein des territoires http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfstrategieevenementiellesurlesterritoires.html	Personnes en charge des événements territoriaux (8 mini / 20 maxi)	Septembre 2015 (2 jours)	Paris	300 €	26/06/2015
18	Recyclages (obligatoires) des moniteurs PSC1 http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfrecyclagemoniteursecourisme.html	Formateurs PSC, titulaires du BNMP5/PAE3/PICFPSC (8 mini / 28 maxi)	Octobre et Novembre 2015 (3 dates -1 jour)	Toulouse - Paris - Salbris	150 €	26/06/2015
9	Animateur / Référent / Chargé de mission "Petite enfance" http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcanimateurpetiteenfance.html	Animateurs, référents, chargé de mission "Petite enfance" (8 mini / 16 maxi)	Mai 2015 Novembre 2015 (2 jours)	À déterminer	300 €	26/06/2015

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
19	Les nouvelles activités péri scolaires http://www.tech.folep.org/formulaire/fcfnouvellesactivitesperiscolaires.html	Référents ou chargés de mission de la mise en œuvre des NAP au sein des comités - (8 mini / 20 maxi)	Novembre / Décembre 2015 (2 jours)	Paris	300 €	26/06/2015
20	Développement des activités sportives pour les personnes en situation de handicap http://www.tech.folep.org/formulaire/fcactivitesportivespersonnesensituationdehandicap.html	Élus et professionnels des comités (12 mini / 20 maxi)	3-4/12 ou 7-8/12 ou 11-12/12 ou 14-15/12 ou 17-18/12	Paris	300 €	26/06/2015
4	Formation à l'accompagnement VAE http://www.tech.folep.org/formulaire/fcformationaccompagnementvae.html	Toute personne chargée au sein des comités d'accompagner les candidats à la VAE - (8 mini / 20 maxi)	25 et 26 février 2015 Reportée au dernier trimestre 2015	Paris	300 €	26/06/2015
3	Animateur seniors (vieillesse pathologique) <i>Formation sur 3 cycles</i> http://www.tech.folep.org/formulaire/fcanimateurseniorvieillessepathologique.html	Animateurs seniors des comités (8 mini / 25 maxi)	3 et 4 février 2015 Formation reportée	Paris	300 €	
			5, 6 et 7 mai 2015	Paris	350 €	
			Septembre 2015 (2 jours)	Paris	300 €	

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

MODULE N° 10

LE LOGICIEL AFFILIGUE + WEB AFFILIGUE

Objectifs de formation

- Être capable d'utiliser les fonctionnalités du logiciel AFFILIGUE + WEB AFFILIGUE

Public visé

- Les personnes en charges d'AFFILIGUE au sein des comités UFOLEP

Éléments de contenus

- Saisie d'une affiliation licence
- Facturation affiliation licence
- Facturation annexe du cd UFOLEP
- État comptable
- Statistiques avec édition, mailing
- WEB AFFILIGUE

Durée	Effectif	Lieu
1 jour	8 minimum / 20 maximum	Paris

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
 - Pascal MARREL

Coût du stage

- 150 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Le 11 mai 2015

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogicielaffiligue.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

MODULE N° 3

ANIMATEUR SÉNIORS (vieillesse pathologique)

Objectifs de formation

- Être capable de proposer une offre de pratique adaptée aux séniors souffrant de pathologies à travers la mise en place de parcours de psychomotricité et de gymnastique douce

Public visé

- Animateurs séniors des comités UFOLEP

Éléments de contenus

- Les ateliers psychomoteurs séniors
- La connaissance des publics et des pathologies
- L'environnement médical
- Les acteurs médicaux et para médicaux au sein
- Les EPHAD

Durée	Effectif	Lieu
Session de 7 jours composée de 3 cycles de formation : <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} cycle : 2 jours - 2^{ème} cycle : 3 jours - 3^{ème} cycle : 2 jours 	8 minimum / 25 maximum	Paris

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
 - Bruno LELOUTRE : Psychologue et éducateur sportif
 - Laurence NADAUD : DTN Adjointe en charge du dossier Sénior

Coût du stage

- Cycle n° 1 : 300 € / Cycle n° 2 : 350 € / Cycle n° 3 : 300 €
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

1^{er} cycle : 5-6-7 mai 2015 à l'UFOLEP nationale / 2^{ème} cycle : Sept. 2015 / 3^{ème} cycle : à déterminer

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcanimateurseniorvieillessepatho.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

MODULE N° 13

INITIATION À LA PAO

Objectifs de formation

- Être capable d'utiliser les outils de la PAO

Public visé

- Responsables de sites des Comités départementaux et régionaux et CNS

Éléments de contenus

- La chaîne graphique : tour d'horizon des contraintes et techniques.
- Découverte de l'environnement PAO, des différents types de documents (formats, plis, fonds perdus...).
- Comprendre la couleur (les différents modes couleurs, RVB, CMJN, WEB sécurisées...).
- L'image numérique (résolution, définition, BD, HD...).
- Les différents formats de fichiers (Jpeg, PSD, Png, folio...).
- Les logiciels de PAO courants.
- Se familiariser avec l'interface du logiciel GIMP.

Durée	Effectif minimum et maximum	Lieu
1 jour	8 minimum / 16 maximum	Paris

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
 - Adrien COMLAN : ADCOSOFT
 - Rosemary PAUL-CHOPIN : DTN Adjointe en charge de la Communication

Coût du stage

- 150 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration à la charge de l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Le 9 juin 2015 au siège de l'UFOLEP nationale (9h30 à 17h)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcinitiationpao.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

MODULE N° 15

LES LOGIQUES D'ASSURANCE SPECIFIQUES AUX PRATIQUES DES COMITES UFOLEP

Objectifs de formation

- Connaître le cadre réglementaire des assurances
- Connaître les principes de base des assurances
- Accompagner les associations dans le respect de ses obligations

Public visé

- Délégués et cadres départementaux

Éléments de contenus

- Le cadre réglementaire
- Les outils de l'assurance
- La formation continue : le e-learning

Durée	Effectif	Lieu
2 jours	8 minimum / 20 maximum	A déterminer

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
- Formateur APAC: Jean-Pierre NEMIROVSKI
 - Nicolas ARMAND : IARD, DTN Adjoint UFOLEP

Coût du stage

- 300 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Les 8 et 9 juin 2015

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

FORMATION DE REFERENTS TERRITORIAUX KID BIKE (vélo jeunes)

Objectifs de formation

- Être capable de concevoir un projet d'animation du « apprendre à faire du vélo - savoir rouler » sur mon territoire en direction des publics « enfance – jeunesse ».
- Être capable d'élaborer un projet pédagogique pour l'animation d'une école de vélo en club. de l'initiation au vélo au perfectionnement technique en prenant en compte les caractéristiques des publics (petite enfance, enfance, jeunesse).
- Être capable d'encadrer des séances / cycles Kid Bike vers une progression technique basée sur les fondamentaux du VTT.

Public visé

- Animateur vélo / référent technique-projet auprès du comité UFOLEP chargé de promouvoir les pratiques éducatives de mobilité à vélo et développer l'accueil des publics enfants et jeunes au sein du réseau associatif (associations de cyclisme, école de sport, ...). 1 personne par comité UFOLEP (possibilité d'une 2^{ème} personne en fonction des places disponible).

Éléments de contenus

- Présentation du projet éducatif et de progression technique
- Ingénierie de projet de promotion du « savoir rouler » en direction des collectivités territoriales (coordonnateurs « enfance – jeunesse, temps d'activités périscolaires, ...)
- Connaissance des publics concernés (enfants, jeunes)
- Illustration et mise en situation pédagogique par niveau de pratique, compétence technique et thématique (orientation, mécanique, prévention et sécurité, ...) lors d'un événementiel « kid bike ».
- Appropriation des outils techniques et pédagogiques

Durée	Effectif	Lieu
2 jours	10 minimum / 20 maximum	Périgueux (24)

Intervenants

- Techniciens
- Porteurs de projet

Coût du stage

- Frais d'inscription : 80 €
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale
- Dotation d'outils techniques et pédagogiques lors de l'AG nationale 2015 aux comités UFOLEP : http://www.tech.ufolep.org/forms/forms_a/cms/index_form.php?us_action=aperçu&us_id_formulaire=desc_xml_form_resonance_fm_1426008466.xml

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Samedi 6 juin (début à 9h) et dimanche 7 juin (fin à 16h30) 2015 (weekend national de la Fête du vélo : <http://feteduvelo.fr/>).

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfkidbike.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

MODULE N° 11

SPORT SENIOR – PROJET DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Objectifs de formation

- Être capable de mettre en place son projet de développement territorial « Sport sénior »

Public visé

- Dirigeants élus, cadres professionnels des comités

Éléments de contenus

- La stratégie territoriale
- Argumentaire – diagnostic – publics ciblés
- Les partenaires et les acteurs territoriaux
- Les financements
- La stratégie de communication

Durée	Effectif	Lieu
2 jours	8 minimum / 20 maximum	Paris

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
 - Intervenants extérieurs
 - Laurence NADAUD : DTN Adjointe en charge du projet Sport Sénior

Coût du stage

- 300 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration prise en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Mai / Juin 2015

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfseniorprojetdeveloppementterritorial.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

MODULE N° 5

SPORT – SANTE PROMOTION ET PRÉVENTION

Objectifs de formation

- Être capable de mettre en place le projet de développement Sport Santé : définition, axes, objectifs

Public visé

- Élus et professionnels des comités

Éléments de contenus

- Le projet santé de l'UFOLEP
- La santé : approches sociales, économiques, environnementales
- Les trois grands axes : santé au travail, santé et pratique de loisir, santé et pathologies
- Les organismes de prévention et les réseaux de santé
- Prise en compte d'une pathologie

Durée	Effectif	Lieu
1 jour	12 minimum / 25 maximum	Paris

Intervenants

- Intervenants extérieurs
- Laurence NADAUD : DTN Adjointe en charge du dossier Sport-Santé
- Henriette MANUEL : Élu(e) en charge du Sport-Santé

Coût du stage

- 150 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration à la charge de l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Le 16 juin 2015 au siège de l'UFOLEP nationale

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfsportsantepromotionprevention.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

MODULE N° 8

STRATEGIE DE COMMUNICATION NUMERIQUE

Objectifs de formation

- Être capable de mettre en place sa stratégie de communication numérique

Public visé

- Tout public

Éléments de contenus

- Dématérialisation
- Plan de communication numérique (métiers, usages)
- Supports (web, applications, tablettes, smartphones)
- L'e-réputation (réseau sociaux, partenaires, référencement)
- Le cadre juridique (CNIL, INPI...)

Durée	Effectif minimum et maximum	Lieu
1 jour	8 minimum / 20 maximum	Paris

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
 - Intervenant extérieur
 - Rosemary PAUL-CHOPIN : DTN Adjointe en charge de la Communication

Coût du stage

- 150 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Le ~~30 mars~~ 2015 au siège de l'UFOLEP nationale – **Formation reportée à une date ultérieure**

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfstrategiecomnumerique.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2015

MODULE N° 14

UFOWEB (niveau 1 / niveau 2)

Objectifs de formation

- Déploiement du dispositif UFOLEP (Un site pour chacun)
- Initier de nouveaux utilisateurs (Niveau1) de sites UFOWEB
- Progression en termes d'acquisition de compétences vis-à-vis de l'outil + nouvelles fonctionnalités du support (Niveau 2)
- Ouverture du dispositif aux associations

Public visé

- Responsables de sites des Comités Départementaux et régionaux, des CNS et des Associations

Éléments de contenus

- Le site public
- La plateforme d'administration
- Les fonctionnalités

Durée	Effectif minimum et maximum	Lieu
1 jour par niveau	8 minimum / 16 maximum	Paris

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
- Adrien COMLAN : ADCOSOFT
 - Rosemary PAUL-CHOPIN : DTN Adjointe en charge de la Communication

Coût du stage

- 150 € (la journée) de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Niveau 1 : le 11 juin 2015 (9h30/17h) / **Niveau 2** : le 12 juin 2015 (9h30/17h) à l'UFOLEP nationale
Ou
 Octobre 2015 (2 dates à déterminer pour chaque niveau)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfufoweb.html>

Département	Région	Type	Discipline	Nom - Prénom	E-Mail	Remarques
Ain	Rhône-Alpes	O2	Moto : visiteur de circuit	BALIGAND Lionel	eliete4@orange.fr	Recyclage Visiteur de circuit du 17/01/2015 à Bourges (18)
Ain	Rhône-Alpes	BF2O	Moto : visiteur de circuit	COMAS Christophe	comas.christophe@aliceadsl.fr	Recyclage Visiteur de circuit du 17/01/2015 à Bourges (18)
Ariège	Midi-Pyrénées	BF1O	Moto : visiteur de circuit	BARONI-AUGE Régine	regine.baroni@free.fr	Recyc. Visiteur circuit Moto du 22/11/2014 à Toulouse (31)
Ariège	Midi-Pyrénées	BF1O	Moto : visiteur de circuit	SAINT-JOLY Jean-Pierre	j.pierrejoly@sfr.fr	Formation Visiteur circuit Moto du 22/11/2014 à Toulouse (31)
Aube	Champagne-Ardenne	DC	Moto : visiteur de circuit	CELLIER Marcel	marcel.cellier@wanadoo.fr	Recyc. Visiteur circuit Moto du 16/11/2014 à Romilly (10)
Cantal	Auvergne	BF2O	Moto : visiteur de circuit	CHAUMEIL Patrick	chaumeil.patrick@orange.fr	Recyc. Visiteur circuit Moto du 22/11/2014 à Toulouse (31)
Charente	Poitou-Charentes	BF2O	Moto : visiteur de circuit	HITIER Jean-Claude	husaberg@sfr.fr	Recyc. Visiteur circuit Moto du 22/11/2014 à Toulouse (31)
Charente-Maritime	Poitou-Charentes	BF2O	Moto : visiteur de circuit	BRIN Mickaël	mickaelbrin@orange.fr	Recyc. Visiteur circuit Moto du 13/12/2014 à Briollay (49)
Cher	Centre		Moto : visiteur de circuit	AUNEAU Nicolas	n.auneau@ligue18.org	Formation Visiteur de circuit du 06/10/2014 à Salbris (41)
Cher	Centre		Moto : visiteur de circuit	COLLIOT Benoit	ufolep18@ligue18.org	Formation Visiteur de circuit du 06/10/2014 à Salbris (41)
Côte-d'Or	Bourgogne	BF2O	Moto : visiteur de circuit	OBOZIL Corinne	corinneobozil@sfr.fr	Recyclage Visiteur de circuit du 17/01/2015 à Bourges (18)
Creuse	Limousin	BF2O	Moto : visiteur de circuit	MILHIET Michelle	longechaumc@orange.fr	Recyc. Visiteur circuit Moto du 22/11/2014 à Toulouse (31)
Drôme	Rhône-Alpes	O2	Moto : visiteur de circuit	LUQUET Christian	christianluquet@me.com	Recyc. Visiteur circuit Moto du 22/11/2014 à Toulouse (31)
Eure	Haute-Normandie	BF2O	Moto : visiteur de circuit	BEZZOLATO Dalina	dalina.bezzolato@sfr.fr	Recyc. Visiteur circuit Moto du 13/12/2014 à Briollay (49)
Eure-et-Loir	Centre		Moto : visiteur de circuit	PELLETIER Hervé		Formation Visiteur de circuit du 06/10/2014 à Salbris (41)
Gers	Midi-Pyrénées	BF2O	Moto : visiteur de circuit	CASSAGNABERE Alain	alain.cassa@orange.fr	Recyc. Visiteur circuit Moto du 22/11/2014 à Toulouse (31)
Haute-Garonne	Midi-Pyrénées	BF2O	Moto : visiteur de circuit	DUCHE François	ufolep-fol31@laligue.org	Recyc. Visiteur circuit Moto du 22/11/2014 à Toulouse (31)
Haute-Garonne	Midi-Pyrénées	BF1O	Moto : visiteur de circuit	ROQUES Gérard	roquesfamily@aol.com	Formation Visiteur circuit Moto du 22/11/2014 à Toulouse (31)
Hérault	Languedoc-Roussillon	O2	Moto : visiteur de circuit	ROIG José	joserioq@live.fr	Recyc. Visiteur circuit Moto du 22/11/2014 à Toulouse (31)
Ille-et-Vilaine	Bretagne	BF1O	Moto : visiteur de circuit	VERMEULEN Eric	eric.vermeulen35@wanadoo.fr	Formation Visiteur circuit Moto du 13/12/2014 à Briollay (49)
Indre	Centre		Moto : visiteur de circuit	BATARD Marie	batard.marie@gmail.com	Formation Visiteur de circuit du 06/10/2014 à Salbris (41)
Indre-et-Loire	Centre		Moto : visiteur de circuit	NICOLOSI Vincent	nicolosi.vincent.ufolep37@gmail.com	Formation Visiteur de circuit du 06/10/2014 à Salbris (41)
Isère	Rhône-Alpes	O2	Moto : visiteur de circuit	FOULQUIER Jean-Marc	jefoulquier@wanadoo.fr	Recyclage Visiteur de circuit du 17/01/2015 à Bourges (18)
Loire-Atlantique	Pays-de-la-Loire	BF2O	Moto : visiteur de circuit	CEBRON Florent	florent.cebron@free.fr	Recyclage Visiteur de circuit du 17/01/2015 à Bourges (18)
Loire-Atlantique	Pays-de-la-Loire	BF2O	Moto : visiteur de circuit	THIMOLEON Yann	yann.thimoleon@free.fr	Recyc. Visiteur circuit Moto du 13/12/2014 à Briollay (49)

Département	Région	Type	Discipline	Nom - Prénom	E-Mail	Remarques
Loiret	Centre		Moto : visiteur de circuit	BEAUR Benoît	benoitbeaur@wanadoo.fr	Formation Visiteur de circuit du 06/10/2014 à Salbris (41)
Loiret	Centre	O2	Moto : visiteur de circuit	JESUS Liliane	liliane.jesus45@orange.fr	Recyclage Visiteur de circuit du 06/10/2014 à Salbris (41)
Loiret	Centre	BF1O	Moto : visiteur de circuit	MORIZET Didier	morizet-d@wanadoo.fr	Recyclage Visiteur de circuit du 17/01/2015 à Bourges (18)
Loiret	Centre		Moto : visiteur de circuit	SUAREZ David	ufolep45@orange.fr	Formation Visiteur de circuit du 06/10/2014 à Salbris (41)
Loiret	Centre	BF1O	Moto : visiteur de circuit	ROUX Dominique	lalambic.lulu@west-telecom.com	Formation Visiteur de circuit du 17/01/2015 à Bourges (18)
Loir-et-Cher	Centre		Moto : visiteur de circuit	BENTHANANE Mohamed	mohamed.benthanane@free.fr	Formation Visiteur de circuit du 06/10/2014 à Salbris (41)
Lozère	Languedoc-Roussillon	BF1O	Moto : visiteur de circuit	LUNIER Eric	eric.lunier@wanadoo.fr	Formation Visiteur circuit Moto du 13/12/2014 à Briollay (49)
Maine-et-Loire	Pays-de-la-Loire	BF2O	Moto : visiteur de circuit	SIMON Gérard	gege.gerardsimon@laposte.net	Recyc. Visiteur circuit Moto du 13/12/2014 à Briollay (49)
Marne	Champagne-Ardenne	BF1O	Moto : visiteur de circuit	JAUJOU Hubert	h.jaujou@jha-agri.com	Recyclage Visiteur de circuit du 17/01/2015 à Bourges (18)
Marne	Champagne-Ardenne	O1	Moto : visiteur de circuit	RONGIARD Pascal	dardier.christine@bbox.fr	Formation Visiteur circuit Moto du 16/11/2014 à Romilly (10)
Mayenne	Pays-de-la-Loire	O2	Moto : visiteur de circuit	POIRIER Lionel	lionel.poirier13@hotmail.fr	Recyc. Visiteur circuit Moto du 13/12/2014 à Briollay (49)
Meurthe-et-Moselle	Lorraine	BF2O	Moto : visiteur de circuit	BOURCIER Patrick	852arc@gmail.com	Recyc. Visiteur circuit Moto du 16/11/2014 à Romilly (10)
Meurthe-et-Moselle	Lorraine	BF1O	Moto : visiteur de circuit	NOWAK Jean-Michel	nowakceline@aol.com	Recyc. Visiteur circuit Moto du 16/11/2014 à Romilly (10)
Moselle	Lorraine	BF2O	Moto : visiteur de circuit	RASPOTNIK Bernard	mcdalhain@live.fr	Recyc. Visiteur circuit Moto du 16/11/2014 à Romilly (10)
Nièvre	Bourgogne		Moto : visiteur de circuit	SAUVEGRAIN Fabrice	contact@ufolepbourgogne.org	Formation Visiteur de circuit du 06/10/2014 à Salbris (41)
Oise	Picardie	BF2O	Moto : visiteur de circuit	HAULE Jean-Louis	simone.travaille@sfr.fr	Recyc. Visiteur circuit Moto du 16/11/2014 à Romilly (10)
Pas-de-Calais	Nord-Pas-de-Calais	BF2O	Moto : visiteur de circuit	COEUGNIET Michel	michel.coeugnet@free.fr	Recyc. Visiteur circuit Moto du 16/11/2014 à Romilly (10)
Pas-de-Calais	Nord-Pas-de-Calais	BF2O	Moto : visiteur de circuit	SABLE Jean-Claude	crufa@ligue62.org	Recyclage Visiteur de circuit du 17/01/2015 à Bourges (18)
Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine	BF2O	Moto : visiteur de circuit	LALANNE Stéphane	ufolep64@ufolep-aquitaine.org	Recyc. Visiteur circuit Moto du 22/11/2014 à Toulouse (31)
Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine	BF1O	Moto : visiteur de circuit	VEYSSADE Christine	cveyssade@orange.fr	Recyc. Visiteur circuit Moto du 22/11/2014 à Toulouse (31)
Sartre	Pays-de-la-Loire	BF1O	Moto : visiteur de circuit	BLANCHET Alain	carlos72@orange.fr	Formation Visiteur circuit Moto du 13/12/2014 à Briollay (49)
Somme	Picardie	BF2O	Moto : visiteur de circuit	CAHON Claude	claud.cahon@sfr.fr	Recyc. Visiteur circuit Moto du 16/11/2014 à Romilly (10)
Vendée	Pays-de-la-Loire	BF2O	Moto : visiteur de circuit	BRIN Philippe	filipnx@hotmail.fr	Recyc. Visiteur circuit Moto du 13/12/2014 à Briollay (49)
Vendée	Pays-de-la-Loire	BF2O	Moto : visiteur de circuit	CHEVALLEREAU Loïc	loic.chevallereau@orange.fr	Formation Visiteur circuit Moto du 13/12/2014 à Briollay (49)
Vendée	Pays-de-la-Loire	BF2O	Moto : visiteur de circuit	CORBINEAU Christophe	corbineauchristophe@gmail.com	Recyc. Visiteur circuit Moto du 13/12/2014 à Briollay (49)
Vosges	Lorraine	BF2O	Moto : visiteur de circuit	HELPER Thierry	thierry.helfer@gmail.com	Recyc. Visiteur circuit Moto du 16/11/2014 à Romilly (10)

STAGES DE FORMATEURS PSC – 2015

Ci-dessous la programmation des dates des stages de formateurs PSC, pour l'année 2015 :

1^{er} stage : du 11 avril (19H) au 18 avril 2015 (13H) - Seine-et-Marne (77)
16 personnes maximum

Équipe d'encadrement :

↳ Mauricette LEMAITRE, Jean-Luc JOUTZ, José ROIG et Philippe ATRY

2^{ème} stage : du 22 août (19H) au 29 août 2015 (13H) - Seine-et-Marne (77)
16 personnes maximum

Équipe d'encadrement :

↳ Isabelle COLLAVET, Rémi MONIER et Anthony ROBERT

3^{ème} stage : du 5 décembre (19H) au 12 décembre (13H) - Pyrénées-Atlantiques (64)
20 personnes maximum

Équipe d'encadrement :

↳ Stéphane LALANNE, Charly GONZALEZ, Jean-Marc ANDRE et Laurence BRIEN

Les documents administratifs sont disponibles auprès du Pôle Formation.

Contact : lbrien.lalique@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.55.

POLE FORMATION
stages

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

**BF1 A spécifique - Activités cyclistes (VTT)
Du 17 au 18 mai 2014**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Activités cyclistes (VTT) - BF1 A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du 17 au 18 mai 2014 au Centre Oxygénation Bayard à Gap (05)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être licencié UFOLEP (saison 2013/2014) et avoir 18 ans ✚ Avoir validé la Période probatoire et avoir le tronc commun BF1
Pré requis technique	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être capable de monter à VTT et de faire fonctionner le vélo ✚ Être capable d'effectuer un minimum d'entretien et de réparation de la machine ✚ Être capable de respecter le code de la route ✚ Être familiarisé et sensibilisé aux règles élémentaires de la pratique du VTT en pleine nature
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir animateur Activités cyclistes (VTT) ✚ Être capable d'organiser, d'animer, gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département.
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Technique et Pédagogie ✚ Législation ✚ Sécurité de la pratique ✚ Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes et documentation personnelle ✚ Tenue de sport et VTT ✚ Livret de Formation
Responsable administratif	Valérie ALIX
Responsable formation	Charles-Baptiste AGOSTINI
Formateur (s)	Jean-Claude BAGOT
Coût par stagiaire	160 € avec hébergement 55 € sup. pour une arrivée la veille (dîner + petit-déjeuner compris)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP PACA 192 rue Bertin Horace 13005 MARSEILLE</p> <p>☎ 04 91 42 28 60 ✉ ufolepaca@yahoo.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 7 mai 2014</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet www.ufolepaca.fr) ✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP PACA ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2013-2014 et du livret de formation

BF1 A spécifique - Marche nordique Les 30 et 31 mai 2015

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Marche nordique - BF1 A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 30 et 31 mai 2015 au Centre Oxygénation Bayard à Gap (05)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2014/2015) et avoir 18 ans minimum  Avoir validé sa période probatoire  Avoir participé à un Tronc commun BF1
Pré requis technique	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'évoluer avec aisance sur un parcours d'au moins 6 km  Être capable de réaliser des exercices de base, adaptés à l'apprentissage de l'activité  Être capable de suivre un itinéraire balisé
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir animateur marche nordique  Être capable d'organiser, d'animer, gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département.
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  Technique et Pédagogie  Législation  Sécurité de la pratique  Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes et documentation personnelle  Tenue de sport et livret de formation
Responsable administratif	Valérie ALIX
Responsable formation	Gérard FIORENTINO
Formateur (s)	Charles Baptiste AGOSTINI
Coût par stagiaire	160 € avec hébergement 55 € sup. pour une arrivée la veille (dîner + petit-déjeuner compris)
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP PACA 192 rue Bertin Horace 13005 MARSEILLE</p> <p> 04 91 42 28 60  ufolepaca@yahoo.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 14 mai 2015</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet www.ufolepaca.fr)  1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP PACA</i> », et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2014-2015 et du livret de formation

BF1 A - Randonnée
Du 1^{er} au 3 mai 2015

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Randonnée - BF1 A complet
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du 1 ^{er} au 3 mai 2015 au Camping Le Clos du Jay à Clamensane (04)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2014/2015) et avoir 18 ans minimum  Avoir validé sa période probatoire
Pré requis technique	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'orienter 1 carte avec 1 boussole, de lire 1 carte IGN à l'aide de la légende  Être capable de suivre un itinéraire et de se positionner sur une carte  Être capable de vérifier et d'utiliser son matériel, de respecter le code de la route  Être capable d'appliquer quelques éléments de sécurité liés à l'encadrement des groupes
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir animateur en randonnée pédestre  Être capable d'organiser, d'animer, gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département.
Contenus de formation	<p><u>Durée : 24 heures</u></p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes et documentation personnelle  Livret de Formation
Responsable administratif	Valérie ALIX
Responsable formation	Charles-Baptiste AGOSTINI
Formateur (s)	Vincent Camille AGOSTINI
Coût par stagiaire	140 € avec hébergement
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP PACA 192 rue Bertin Horace 13005 MARSEILLE</p> <p> 04 91 42 28 60  ufolepaca@yahoo.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>20 avril 2015</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet www.ufolepaca.fr)  1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP PACA</i> », et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2014-2015 et du livret de formation








BF 1 A spécifique – Tir
Les 18 avril et 30 mai 2015

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Tir – BF1A spécifique
Date et lieu du stage	Les 18 avril et 30 mai 2015 à Nomain (59)
Public	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Être licencié UFOLEP (saison 2014/2015) ✚ Avoir 18 ans (<i>et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme</i>) ✚ Avoir validé la Période probatoire et avoir le tronc commun BF1
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Devenir animateur 1^{er} degré Tir sportif ✚ Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association. Et être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale et la région
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none"> ✚ UCC A.S.1-A-4.1 : Technique et Pédagogie ✚ UCC A.S.1-A-4.2 : Législation ✚ UCC A.S.1-A-4.3 : Sécurité de la pratique ✚ UCC A.S.1-A-4.4 : Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Matériel de prise de notes et documentation personnelle ✚ Livret de formation ✚ Tenue de sport
Responsable administratif	Jean-Claude SABLE
Responsable formation	Michel NOWAK
Formateurs	Michel NOWAK – Joël DEVOS – Pascal BLONDE
Coût par stagiaire	40 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Nord-Pas-de-Calais Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p>☎ 03 21 72 67 24 ✉ crufa@ligue62.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : <u>27 mars 2015</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération) ✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription ✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP 59/62</i> »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser ✚ photocopie de la licence 2014-2015 et du livret de formation ✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

TRONC COMMUN (pour BF1)
Le 19 avril 2015

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Tronc Commun (BF1)
Date et lieu du stage	Le dimanche 19 avril 2015 à Montdidier (60) (<i>Chemin des Catiches</i>)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2014/2015)  Avoir validé sa période probatoire
Objectif	Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région.
Contenus de formation	<p>Durée : 8 heures</p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de formation
Responsable administratif	Olivier VIVIES
Responsable formation	Olivier VIVIES
Formateurs	Olivier VIVIES
Coût par stagiaire	20 €
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Picardie 51 rue de Sully 80000 AMIENS</p> <p> 03.22.52.49.16 / 06.88.68.14.57</p> <p> ufolep.usep.picardie@free.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : <u>7 avril 2015</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Picardie</i> », qui transmet le dossier) et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2014/2015

**POLE PROSPECTIVE
ET DEVELOPPEMENT**

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



SALON SENIOR

L'UFOLEP, pour la 2^{ème} année, réédite sa participation au salon des seniors à Paris Porte de Versailles, du 9 au 12 avril 2015, en compagnie de ses partenaires la société MARIANNI et Vacances Pour Tous

À cette occasion, l'UFOLEP organise une conférence le samedi 11 avril de 16h à 16h45 sur le thème « Activités physiques et pathologies ».

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons sur le stand E14, Hall 2.2, Espace Forme.

Pour vous rendre au salon, vous pouvez télécharger votre badge gratuitement sur le site.

www.salondesseniors.com



Contact :

Laurence NADAUD lnadaud.laligue@ufolep-usep.fr

01 43 58 97 79

Séjour sportif et linguistique franco-allemand

L'UFOLEP de l'Indre organise en coopération avec la SJKI (Thüringer Sportjugend-Sportjugend Kreis Ilmenau), avec le soutien de l'OFAJ (Office franco-allemand pour la Jeunesse) un stage **sport et langue** franco-allemand comportant des temps d'animation linguistique selon la méthode tandem et des nombreuses activités sportives.

Le stage aura lieu **en France et en Allemagne**.

Ce séjour sportif et linguistique commencera le **27 juillet et finira le 8 août 2015** :

- 27 juillet au 2 août en Allemagne (à Finsterbergen – Thuringe)
- 2 août au 8 août en France (à Graçay – Cher)

Les jeunes âgés de **13 à 15 ans** intéressés par le sport et souhaitant se perfectionner en allemand avec des jeunes du même âge peuvent y participer.

Le nombre de participants est limité à 12 par Pays.

Le matin, les Français et Allemands suivent ensemble les « cours » animés par une équipe bilingue. Des activités **sportives**, culturelles et de loisirs sont au programme l'après-midi.

Grâce à l'aide de l'OFAJ les frais de participations pour la durée du séjour s'élèvent seulement à **500 €**. Ils comprennent le voyage du lieu de rassemblement en Allemagne, le retour de Finsterbergen à Graçay, l'hébergement, la restauration ainsi que l'ensemble des activités proposées.

On accepte les inscriptions jusqu'au 15 juin 2015 (sous réserve de places disponibles).

La **participation aux deux volets du séjour est obligatoire**.

Pour plus d'informations :

Jean Claude BESNARD – 02 5435 1649 / 06 0714 7757 jclb363@orange.fr

POLE VIE SPORTIVE

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

COMMANDE BOITE À OUTILS KID BIKE POUR LES COMITES UFOLEP



Retrouvez de nouveaux outils pour la pratique des plus jeunes au vélo.

Le secteur «sport et éducation», le groupe de travail KID BIKE et l'équipe pédagogique nationale secourisme vous proposent de nouveaux outils pour la mise en place d'un dispositif KID BIKE favorisant la pratique des plus jeunes au vélo s'appuyant sur une progression pédagogique adaptée au aptitude de l'enfant. Vous pouvez commander ce pack d'outils via le [formulaire en ligne](#), la livraison sera prévue à Orléans lors du Congrès UFOLEP.

Passports «enfants» et «jeunes»

Affiche type + flyer

Jeux «secourisme»

Associations

Page web

Une page DATAFED est intégrable dans tous les sites UFOWEB. Vous la trouverez sur le [catalogue DATAFED](#)

Guide méthodologique

Les comités UFOLEP qui souhaitent promouvoir le dispositif Kid Bike en direction des associations ou sur leur territoire (collectivités locales partenaires)

Vous trouverez ci-après le formulaire à remplir pour bénéficier de la dotation d'une boîte à outils :

http://www.tech.ufolep.org/forms/forms_a/cms/index_form.php?us_action=aperçu&us_id_formulaire=desc_xml_form_resonance_fm_1426008466.xml

La boîte à outils sera à retirer à l'Assemblée Générale à Orléans.

RÈGLEMENT TYPE DES ÉPREUVES CYCLISTES SUR LA VOIE PUBLIQUE SOUMISES A AUTORISATION PREFECTORALE*

** Les manifestations sportives qui constituent des épreuves, courses ou compétitions comportant un chronométrage et donnant lieu à un classement, qui se déroulent en totalité ou en partie sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique (Art. R. 331-6 du code du sport).*

Les pratiques qui sont concernées en UFOLEP : cyclosport, cyclocross, VTT compétition.

Les manifestations de cyclotourisme ne sont pas concernées par cette réglementation, puisqu'elles sont uniquement soumises à déclaration préfectorale (à partir de 50 cycles).



1. Préambule

Ce règlement s'applique à toute épreuve, compétition ou manifestation à caractère sportif, se déroulant en tout ou partie sur une voie ouverte à la circulation publique, donnant lieu ou non à classement et (ou) prise de temps, soit en fonction de la plus grande vitesse réalisée, soit d'une moyenne imposée sur une partie quelconque du parcours.

Ces organisations peuvent avoir lieu sur un parcours en boucle ou circuit, de ville à ville, ou par étapes.

Tout organisateur d'une épreuve cycliste sur la voie publique doit avoir présent à l'esprit que la sécurité est prioritaire, aussi bien pour les compétiteurs que pour les spectateurs et l'environnement. Il doit prendre, en conséquence, toutes les mesures nécessaires pour assurer cette sécurité.

Pour cela, il doit en tenir compte dans la conception de son organisation. Organiser une épreuve cycliste est une action sérieuse et responsable où tout doit être étudié, reconnu et déterminé minutieusement, tant sur les détails du parcours que sur les aménagements techniques, du départ jusqu'à l'arrivée.

Les fédérations affinitaires agréés organisent - y compris en aménageant leurs règlements sportifs fédéraux - les championnats départementaux, régionaux et nationaux de leurs sociétés en précisant "championnat départemental, régional ou national de la fédération concernée".

2. Autorisation administrative

2.1 Délais

Toutes les épreuves cyclistes devront être soumises à autorisation de la part des préfetures, quel que soit le nombre de participants. Chaque demande d'autorisation d'organiser devra être déposée, au moins deux mois avant la date d'organisation, dans le cas d'une épreuve se disputant sur un seul département, trois mois avant la date d'organisation dans le cas d'une épreuve traversant plusieurs départements. (Art. 331-10 du Code du Sport)

2.2 Parcours

Un plan détaillé des sites de départ et d'arrivée, ainsi que l'itinéraire précis du parcours emprunté devront être joints aux documents remis en préfecture.

2.3 Nombre de participants

Toutes les compétitions cyclistes devront être soumises à autorisation de la part des organisateurs, quel que soit le nombre de participants. Il est précisé que, sauf dans le cas des épreuves « cyclo-sportives », dont certaines peuvent regrouper plusieurs milliers de participants, ce nombre ne peut pas excéder 200.

2.4 Type de Régime

La circulaire interministérielle NOR : SPOV1311759C du 6 mai 2013 relative à la sécurité des courses et épreuves sportives définit les régimes selon lesquels peuvent se dérouler les manifestations sportives autorisées.

- strict respect du code de la route
- priorité de passage
- usage privatif

2.5 Signaleurs

La présence, le nombre et le rôle des signaleurs est fonction du régime visé ci-dessus sous lequel l'épreuve a été autorisée par la Préfecture.

Leur emplacement doit être matérialisé sur le descriptif du parcours.

La liste des signaleurs doit être déposée à minima trois semaines avant la manifestation pour recevoir l'agrément du préfet.

Moyens à mettre en place	Nature de l'épreuve			
	Circuit (1) inférieur ou égal à 12 km	Circuit (1) supérieur à 12 km et inférieur à 20 km	Contre La Montre ou Épreuves Chronométrées	Circuit (1) 20 km ou plus Ou ville à ville ou par étapes
Strict respect du code de la route				
Signaleurs Poste Fixe	OUI aux carrefours les plus dangereux - pour rappeler les règles de respect du code de la route aux participants	OUI aux carrefours les plus dangereux - pour rappeler les règles de respect du code de la route aux participants	OUI aux carrefours les plus dangereux - pour rappeler les règles de respect du code de la route aux participants	OUI aux carrefours les plus dangereux - pour rappeler les règles de respect du code de la route aux participants
Signaleurs Mobiles Notamment à motocyclette	non	non	non	Non
Priorité de Passage				
Signaleurs Poste Fixe	OUI pour assurer la sécurité des compétiteurs et des usagers de la route	OUI pour assurer la sécurité des compétiteurs et des usagers de la route	OUI pour assurer la sécurité des compétiteurs et des usagers de la route	OUI pour assurer la sécurité des compétiteurs et des usagers de la route
Signaleurs Mobiles Notamment à motocyclette	Les motards pourront, dans la mesure du possible, aider momentanément les signaleurs poste fixe dans l'exercice de leur mission	Les motards pourront, dans la mesure du possible, aider momentanément les signaleurs poste fixe dans l'exercice de leur mission	NON	Les motards pourront, dans la mesure du possible, aider momentanément les signaleurs poste fixe dans l'exercice de leur mission
Usage privatif				
Signaleurs Poste Fixe	OUI pour assurer la sécurité des compétiteurs et des usagers de la route en compléments des forces de l'ordre	OUI pour assurer la sécurité des compétiteurs et des usagers de la route en compléments des forces de l'ordre	OUI pour assurer la sécurité des compétiteurs et des usagers de la route en compléments des forces de l'ordre	OUI pour assurer la sécurité des compétiteurs et des usagers de la route en compléments des forces de l'ordre
Signaleurs Mobiles Notamment à motocyclette	Les motards pourront, dans la mesure du possible, aider momentanément les signaleurs poste fixe dans l'exercice de leur mission	Les motards pourront, dans la mesure du possible, aider momentanément les signaleurs poste fixe dans l'exercice de leur mission	NON	Les motards pourront, dans la mesure du possible, aider momentanément les signaleurs poste fixe dans l'exercice de leur mission

2.6 Avis de la fédération délégataire

Conformément à l'article R. 331-9-1 du code du sport, la fédération délégataire rend un avis motivé au regard des règles techniques et de sécurité mentionnées à l'article R. 331-7 du décret 2012-312 susvisé.

2.7 Responsable Sécurité

Lors de la demande d'autorisation à la Préfecture, l'organisateur désignera un responsable sécurité. A défaut, l'organisateur se désignera comme responsable sécurité.

3. Signalisation et protection du parcours**3.1 Signalisation**

La signalisation du parcours doit être efficace et très lisible pour tous les participants de l'épreuve. Elle doit désigner la direction à prendre, sans ambiguïté et sans qu'elle génère la moindre hésitation de la part des concurrents et suiveurs. Le fléchage ou le marquage au sol ou aérien sera effectué de façon réglementaire (emploi de peinture blanche interdite) conformément aux dispositions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière du 30 octobre 1973 (chapitre VI, article 118-7 : marquage de la chaussée par des tiers). Les marquages seront de couleur jaune et devront avoir disparu soit naturellement, soit par les soins des organisateurs, 24 heures après l'épreuve.

Les différents points stratégiques du parcours pourront également être matérialisés par un affichage par panneaux ou à l'aide d'un drapeau jaune.

3.2 Protection

Pour assurer la protection de passage dans les carrefours où il faut rendre la course prioritaire, il sera mis en place, entre autre, des moyens matériels, barrières de type K2, et des moyens humains, des signaleurs équipés de piquets mobiles (vert - rouge) de type K 10.

La zone d'arrivée sera protégée, de part et d'autre de la chaussée (et sur une distance convenable) par des barrières de protection assemblées, voire des cordages tendus par des piquets.

3.3 Obstacles

L'organisateur doit signaler oralement aux concurrents, avant le départ de la course (lors de l'appel des coureurs), tout obstacle qu'il peut raisonnablement connaître ou prévoir et qui représente un risque réel pour la sécurité des coureurs ou des suiveurs. Ainsi l'organisateur signalera en amont, à une distance suffisante, les rétrécissements soudains de la route en créant un rétrécissement graduel par des moyens adéquats et de couleur voyante.

4. Sécurité des compétiteurs et du public**4.1 Affiliation et assurance**

Chaque compétiteur doit être engagé régulièrement. C'est à dire qu'il doit être titulaire d'une licence en cours de validité, délivrée par sa fédération sportive. Cette licence délivrée par un club implique :

- que le compétiteur ait satisfait à un examen médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition, conformément aux dispositions en vigueur;
- que le compétiteur connaisse les garanties contractuelles et optionnelles offertes par l'assurance souscrite en même temps que la demande de licence.

Chaque organisateur doit solliciter une assurance "responsabilité civile" couvrant les risques encourus par les participants et l'ensemble des personnes associées à l'organisation.

4.2 Port du casque

Le port du casque rigide, homologué en conformité avec les différentes normes officielles de sécurité en vigueur, est obligatoire pour tous les compétiteurs dans toutes les épreuves. Cependant, les épreuves françaises des classes 1 à 4 sont soumises à des dispositions particulières prévues par l'article 1.3.031 des règlements de l'Union Cycliste Internationale (partie organisation générale du sport cycliste).

Structures de secours

L'organisateur doit mettre en œuvre les moyens humains et matériels adaptés selon l'importance de la manifestation (nombre de compétiteurs, âge des compétiteurs, nombre de spectateurs, type de locaux, etc).

L'organisateur a une obligation de moyens qui lui impose de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les accidents et de mettre en place une chaîne de secours, de soins et d'évacuation d'un éventuel blessé (parmi les concurrents, le public ou l'organisation).

Pour toutes les épreuves, l'organisateur présentera les moyens de secours qu'il souhaite mettre en œuvre. Ce dispositif proposé sera apprécié par les services compétents. Les dispositions relatives à ces moyens de secours sera fonction de l'importance de la manifestation (nombre de compétiteurs, importance du public) et de la nature du parcours.

L'organisateur devra prévoir :

- Une trousse médicale de premiers secours, a un emplacement défini et connu de toute l'organisation (organisateur, arbitres...). Cette trousse médicale permettra d'apporter les premiers secours en cas d'accident
- 2 secouristes majeurs titulaires du PSC1 affectés uniquement à cette fonction

Le Tableau, ci-dessous, relatif aux différents moyens de secours pouvant correspondre aux besoins des épreuves cyclistes sur la voie publique précise en fonction de la nature de l'épreuve, les moyens de secours à mettre en place.

Moyens à mettre en place	Nature de l'épreuve			
	Circuit (1) inférieur ou égal à 12 km	Circuit (1) supérieur à 12 km et inférieur à 20 km	Contre La Montre ou Epreuves Chronométrées	Circuit (1) 20 km ou plus Ou ville à ville ou par étapes
Type de Moyen de Secours retenu	2 secouristes majeurs PSC1 Les 2 secouristes seront identifiables de l'organisation et du public	2 secouristes majeurs PSC1 Les 2 secouristes seront identifiables de l'organisation et du public	2 secouristes majeurs PSC1 Les 2 secouristes seront identifiables de l'organisation et du public	> DPS retenu, à préciser (2) > ou présence d'une ambulance avec 2 secouristes ou équivalent
VEHICULE destiné aux Premiers Secours	1 véhicule dédié aux 2 secouristes pour se déplacer sur le circuit. Ils seront équipés de moyens de communication adaptés au circuit	> DPS P.E. retenu <i>préciser :</i> Dispositif statique Dispositif dynamique (2) Dispositif mixte ou > ambulance	> DPS P.E. retenu <i>préciser :</i> Dispositif statique Dispositif dynamique (2) Dispositif mixte ou > ambulance	> DPS, à préciser (2) ou > ambulance
Médecin	NON (pas d'obligation)	NON (pas d'obligation)	NON (pas d'obligation)	OUI

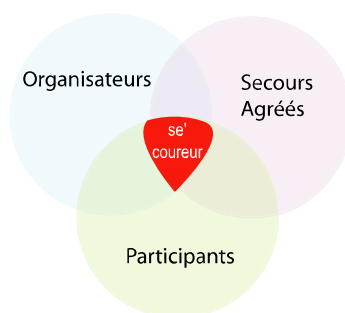
- (1) S'entend par circuit, un itinéraire strictement identique répété à plusieurs reprises
 (2) Dans le cadre d'une mise en place d'un D.P.S. à dispositif dynamique

Si une équipe est amenée à assurer une mission d'acheminement de victime(s) vers un point de prise en charge, il est nécessaire de prendre toute disposition pour garantir la continuité des moyens de secours, tel que défini dans la convention établie avec l'organisateur.

Dispositif UFOLEP « Se'Coureurs » :

En complément des obligations de secours qui s'imposent pour les épreuves cyclistes sur la voie publique, l'organisateur peut mettre en place le dispositif fédéral « Se'coureur ».

Le « Se'coureur », est un concurrent d'une épreuve cycliste de masse (cyclotourisme, brevet de randonneur sportif), qui fait le trait d'union entre les participants à la manifestation (le coureur), l'organisateur et le dispositif de secours réglementaire imposé à toute organisation.



ATTENTION : Les « Se'coureurs » ont vocation à compléter le dispositif de secours composé au minimum par les associations agréées par les Préfectures. En aucun ce dispositif pourrait se substituer à ces dernières.

Les « Se'coureurs » s'inscrivent dans le cadre du renforcement des dispositifs de secours prévus dans les Règlements Techniques et Sécurité (RTS).

Pour mettre en place ce dispositif, l'organisateur doit se rapprocher de son comité départemental UFOLEP (cahier des charges, convention, ...).

Formation Prévention et Secours Civique de Niveau 1 (PSC1)

L'UFOLEP est agréée par le Ministère de l'Intérieur pour la formation au PSC1. Des sessions de formation sont organisées par les comités départementaux UFOLEP eux-mêmes agréés par les préfetures.

Attention, cet agrément « formation » n'est pas à confondre avec l'agrément « poste de secours ». L'UFOLEP n'est pas agréée pour l'organisation de poste de secours.

Complément :

P.S.C.1 : Prévention et Secours Civique de niveau 1

P.A.P.S. : Point d'Alerte et de Premiers Secours est composé de 2 équipiers secouristes à jour de leur formation continue.

Ambulance : elle doit être conforme au type B de la norme NF EN 1789.

D.P.S. - P.E. : Dispositif Prévisionnel de Secours Petite Envergure est composé d'un poste de secours à minima de 4 personnes (1 chef de poste et 3 intervenants).

Dans le cas d'une vocation itinérante d'un événement (course de ville à ville par exemple), si le choix se porte sur un D.P.S. dynamique, le poste de secours sera assuré par un Véhicule de Premiers Secours à Personne V.P.S.P. Ambulance de secours et de soins d'urgence au sens de la norme NF EN 1789 qui permet le cas échéant d'être médicalisé.

En conséquence le véhicule destiné aux associations agréées de sécurité civile doit satisfaire aux exigences définies dans le type B de la norme si dessus citée et la note d'information technique (NIT) correspondante.

5. Circulation**5.1 Dans tous les cas**

La circulaire interministérielle du 6 mai 2013 susvisée définit les régimes selon lesquels les manifestations autorisées peuvent se dérouler.

Les organisateurs doivent mettre à l'avant de la course, une voiture "ouvreuse" surmontée d'un panneau signalant le début de la course. Ce véhicule devra disposer d'une signalisation lumineuse de couleur jaune orangée, en application de l'arrêté du 4 juillet 1972 relatif aux feux spéciaux des véhicules à progression lente. Ces véhicules pourront être équipés d'une signalisation sonore.

La voiture ouvreuse circulera plusieurs centaines de mètres à l'avant des coureurs. Ses feux de croisement seront allumés.

Des motocyclistes, spécialement prévus à cet effet, pourront l'accompagner et d'autres pourront assurer la protection des différents groupes de coureurs. Toute intervention d'une association spécialisée dans ce domaine devra faire l'objet d'une convention préalable entre celle-ci et le club organisateur, afin de préciser les rôles de chacun.

Les véhicules (officiels et techniques), prévus pour suivre la manifestation, circuleront avec leurs feux de croisement allumés.

Les véhicules médicalisés et/ou l'ambulance seront placés derrière le groupe le plus important. Une voiture, dite "voiture balai", surmontée d'un panneau signalant la fin de course, suivra le dernier concurrent. Ce véhicule devra disposer d'une signalisation lumineuse de couleur jaune orangée. Il indique alors au service d'ordre et au public, la fin du passage (ou la fin de l'épreuve).

Les différents véhicules seront reliés entre eux avec l'organisateur et avec le service d'ordre, par une liaison radio, afin de faire face à toutes les éventualités.

5.2 Courses disputées sur un circuit d'une distance inférieure ou égale à 3 kilomètres

Pour ces épreuves, le dispositif d'accompagnement sera réduit (une voiture à l'avant et une à l'arrière). En ce qui concerne les moyens de secours, ces épreuves doivent être en conformité avec le tableau détaillé ci-dessus.

5.3 Courses nocturnes ou semi-nocturnes

Elles doivent obligatoirement se dérouler sur un circuit fermé à toute circulation. L'éclairage (sans zone d'ombre) doit être efficace sur la totalité du parcours.

La durée probable d'utilisation de la voie publique sera mentionnée lors de la demande d'autorisation, en ajoutant à celle-ci un délai minimum de 30 minutes avant et après l'arrivée.

5.4 Epreuves cyclosporatives de masse (BRS : Brevet de Randonneur <sportif)

Ces épreuves de masse se déroulent de ville à ville et sont ouvertes à tous, licenciés et non-licenciés. En

fonction du nombre de participants, qui peut atteindre plusieurs milliers dans certains cas, le départ pourra être donné en plusieurs groupes. La durée d'utilisation de la voie publique sera régulée en jouant sur la distance et sur la moyenne horaire minimum imposée à la voiture balai (entre 18 et 22 km/h, selon le profil et la distance). Les participants dépassés par la voiture sont automatiquement mis hors épreuve par retrait du dossard ou de la plaque d'identification.

6. Dispositions concernant les signaleurs

6.1 Statut

Les signaleurs sont des bénévoles majeurs, titulaires du permis de conduire en cours de validité. Il est en effet indispensable d'avoir une bonne connaissance des règles et de la pratique de la circulation routière pour faire utilement respecter une priorité de passage ou signaler aux autres usagers de la route, une épreuve cycliste. Ils ont mission d'informer les autres usagers de la route en fonction du régime sous lequel l'épreuve cycliste a été autorisée, à savoir informer les autres usagers de la route de la priorité de passage accordée à l'épreuve, rappeler le respect du code de la route aux participants en l'absence de priorité de passage accordée.

6.2 Agrément

Il est laissé le soin aux organisateurs de présenter à l'agrément du préfet et sous leur responsabilité, des personnes dont ils se seront assurés qu'elles sont dignes de confiance. Le préfet sera en mesure d'accorder l'agrément au vu de la lettre de présentation datée et signée par les organisateurs, comportant les noms, prénoms, âge, adresse et numéro de permis de conduire des postulants. Les signaleurs à motocyclettes devront être titulaires, à cet égard, du permis correspondant à la catégorie de véhicule conduit (permis A ou le cas échéant, permis B). Le fait de faire figurer les noms de ces personnes sur l'arrêté d'autorisation vaudra agrément.

Les clubs organisateurs auront la possibilité d'établir une liste annuelle de signaleurs potentiels à partir de laquelle ils proposeront des signaleurs pour une épreuve précise. Toutefois, la présentation de la liste des signaleurs doit être effectuée pour chaque épreuve déterminée.

Afin de permettre aux services préfectoraux de prendre l'arrêté d'autorisation dans de bonnes conditions, l'organisateur devra déposer la liste des noms des signaleurs 3 semaines avant la date de l'épreuve.

L'agrément accordé aux signaleurs peut leur être retiré s'il apparaît qu'ils ne se sont pas conformés à l'exercice de la mission qui est la leur.

6.3 Equipement

Les signaleurs doivent être identifiables à leur tenue définie à l'article A. 331-39 du code du sport (dans sa version issue de l'arrêté du 3 mai 2012). Les signaleurs doivent porter le gilet de haute visibilité, mentionné à l'article R. 416-19 du code de la route, de couleur jaune. Les fédérations sportives délégataires et les organisateurs des manifestations sportives peuvent notamment faire figurer sur ces gilets la mention « course » clairement visible, accompagnée éventuellement d'une mention relative à leur identification, voire de publicités.

Lorsqu'ils sont situés à un point fixe, les signaleurs doivent utiliser des piquets mobiles à deux faces de modèle K10 (un par signaleur). Ces piquets, qui comportent une face rouge et une face verte, permettent donc aux usagers de savoir si la route est libre ou non.

En outre, des barrières de type K2, pré signalées, sur laquelle l'indication "course cycliste" sera inscrite, pourront être utilisées, par exemple lorsqu'un signaleur "couvre" un carrefour à plusieurs voies.

Les équipements mis en place devront être présents, un quart d'heure au moins, une demi-heure au plus, avant l'heure de passage théorique de l'épreuve. Ils seront retirés au plus tard un quart d'heure après le passage du véhicule annonçant la fin de la course (voiture balai).

6.4 Rôle

Le rôle du signaleur est déterminé par le régime accordé par la Préfecture.

Dès lors que la priorité de passage est accordée à une course cycliste, les signaleurs facilitent le déroulement de l'épreuve. Leur mission consiste à prévenir les autres usagers de la route de la priorité de passage de la course. Ils peuvent stopper momentanément la circulation chaque fois que cela est nécessaire.

Ils ne disposent pas de pouvoirs de police, notamment de pouvoir d'injonction, à l'égard des usagers qui ne respecteraient pas la priorité. Toutefois, le non-respect de leurs indications relatives aux restrictions

de circulation imposées pour le passage de la course (et donc le non-respect de la priorité) est sanctionné par une contravention de la quatrième classe, conformément aux dispositions de l'article R. 411-31 du code de la route (dans sa version issue du décret du 5 mars 2012 susvisé) Les signaleurs doivent se conformer aux instructions des membres des forces de police ou de gendarmerie territorialement compétents et leur rendre compte au plus tôt de tout incident.

Les signaleurs mis en place devront être présents, un quart d'heure au moins, une demi-heure au plus, avant l'heure de passage théorique de la course.

6.5 Nombre

Le nombre de signaleurs nécessaire au bon déroulement d'une épreuve est proposé par l'organisateur et validé par les services préfectoraux, en liaison avec l'organisateur. L'importance de l'épreuve considérée est jugée, eu égard, notamment au nombre de participants, à la présence d'un public nombreux, à l'encombrement de la voie publique qu'elle engendre, à sa date de déroulement, au lieu où elle se déroule.

Un nombre excessif de signaleurs exigés, de l'ordre de plusieurs dizaines pour un circuit très local, se traduirait effectivement par une mise en place difficile sur le terrain, voire par l'impossibilité matérielle, pour l'organisateur, de présenter ces signaleurs en nombre suffisant.

6.6 Mobilité

Conformément à la circulaire du Ministère de l'Intérieur du 6 mai 2013 (NOR : SPOV1311759C), dans le cas des épreuves en ligne ou par étapes, les signaleurs pourront être véhiculés d'un point à un autre du parcours, après passage des participants, dans des conditions qui permettent d'assurer sans discontinuité la sécurité sur l'ensemble du parcours. Les signaleurs à pied pourront être remplacés par des signaleurs à moto qui se déplaceront au fur et à mesure de la progression de l'épreuve.

6.7 Cas particulier des courses bénéficiant de l'usage privatif des voies publiques

Ces courses bénéficiant d'une présence importante des forces de l'ordre, il ne devrait être fait appel aux signaleurs que dans des cas particuliers et exceptionnels. En outre, dans ces cas, les signaleurs ne devraient être mis en place que sur les points les moins dangereux de l'épreuve. En ce qui concerne les grandes épreuves telles que le Tour de France, la présence de signaleurs est à proscrire impérativement.

7. Documents ressources :

- Règlement UFOLEP Cycloport :

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Rgl_t_nal_Cycloport-CLM_2015-vers.-27-10-014.pdf

- Formulaire de demande d'avis – règles techniques et de sécurité (mise à jour : février 2015) :

<http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/R%C3%A8glement-technique-s%C3%A9curit%C3%A9-vers-19-03-015.pdf>

ATTENTION**DATES ET LIEUX DES CERTIFICATIONS ET RECYCLAGES
FFSA 2015**

Vous trouverez ci-joint la programmation 2015 des certifications et recyclages FFSA pour les officiels auto.

✚ **Certifications :**

REGIONS	DATES	LIEUX	CORRESPONDANTS	MAILS DES CORRESPONDANTS
Bretagne / Pays de Loire	21 mars	Rennes (35)	Gaëlle ARZUR	arzurgaelle@yahoo.fr
Seine Maritime	21 mars	Bazinval (76)	Maurice FLAMAND	ufolep76@orange.fr

✚ **Recyclage :**

REGIONS	DATES	LIEUX	CORRESPONDANTS	MAILS DES CORRESPONDANTS
Bretagne / Pays de Loire	21 mars	Rennes (35)	Gaëlle ARZUR	arzurgaelle@yahoo.fr

- ✓ La liste des certifications FFSA (*mise à jour*)

<http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/LISTE-FORMATION-FFSA-2008-A-2014.pdf>

- ✓ La liste des recyclages FFSA (*mise à jour*)

<http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/recyclage-FFSA- candidats-2014-2015.pdf>

- ✓ Le mémento pour les certifications et recyclages FFSA

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/MEMENTO_CERTIFICATION_RECYCLAGE.pdf

VIE SPORTIVE



IMPORTANT

✚ **Le Championnat National en Salle** se déroulera le 22 mars 2015 à Nogent sur Oise (60).

✚ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

<http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/circulaire-complete-horaires-reglement.pdf>

- **Fiche engagement challenge A région**

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche_engagement_challenge_A_r%C3%A9gion.xls

- **Fiche engagement challenge B féminin**

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche_engagement_challenge_B_FEMININ.xls

- **Fiche engagement challenge B masculin**

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche_engagement_challenge_B_MASCULIN.xls

- **Fiche engagement challenge B équipes mixtes**

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche_engagement_challenge_B_MIXTE.xls

- **Fiche engagement individuel**

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche_engagement_individuel.xls

- **Fiche engagement région**

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche_engagement_r%C3%A9gion_.xls



✚ **Le Rassemblement National de Badminton** se déroulera les 4 & 5 avril 2015 au Conquet (29).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Circulaire_organisation_g%C3%A9n%C3%A9rale_bad_2015.pdf



✚ **Le Critérium National de Ski Alpin** se déroulera les 4 et 5 avril 2015 au Houches (74).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Circulaire_National_2015.pdf

- **Engagement coureur du national 2015**

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Engagement_coureurs_National_2015.xls

- **Récapitulatif engagement et hébergement national 2015**

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/R%C3%A9capitulatif_engagement_et_h%C3%A9bergement_National_ski_2015.doc



✚ **Les 12 heures UFOLEP de Tennis de Table** se déroulera le 5 avril 2015 à Marolles sur Seine (77).

✚ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Circulaire_12h_tennis_de_table_2015.pdf

Attention
changement



RECTIFICATIF...

AU CALENDRIER DES ÉPREUVES NATIONALES 2015

ÉPREUVES	DATES	LIEUX
Gymnastique – ½ finale groupe 1	23 au 25 mai	Mouvoux (59)
Karting Piste – Rassemblement National	4 et 5 juillet	Lyon (69) (organisation par le comité régional Rhône Alpes)

Merci de m'informer par mail (imatthey.laligue@ufolep-usep.fr), des éventuelles modifications pour le calendrier 2015.

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS NATIONAUX

APPEL A CANDIDATURES 2015




La Commission Nationale Sportive **de Tir Sportif** recherche des comités départementaux qui souhaiteraient organiser en **2015** les :

- ❖ Championnat National Tir Été
- ❖ Championnat National Disciplines Nouvelles

Merci de faire parvenir votre candidature, **le plus rapidement possible**, au responsable de la CNS Tir Sportif :

Jean-Louis DUMOULIN
2 Rue du Fossé Savignac
80600 DOULLENS

 : 06 80 60 00 69

Courriel : dumoulin.jean-louis@wanadoo.fr

UFOLEP Nationale
3 Rue Récamier
75341 PARIS Cedex 07

Tél : 01.43.58.97.78.

Courriel : imatthey.laligue@ufolep-usep.fr

Composition du dossier :

- Une lettre de candidature signée du Président du Comité Départemental
- Un descriptif des installations

N'hésitez pas à prendre contact avec Jean-Louis DUMOULIN pour tout renseignement complémentaire.